



---

## GUIDE D'UTILISATEUR

### « Dispositif de Téléexpertise en mobilité »

---

---

**Contact et assistance :** [support@normand-esante.fr](mailto:support@normand-esante.fr)  
02 50 53 70 01

---

**Date de dernière mise à jour :** 16/09/2020

---

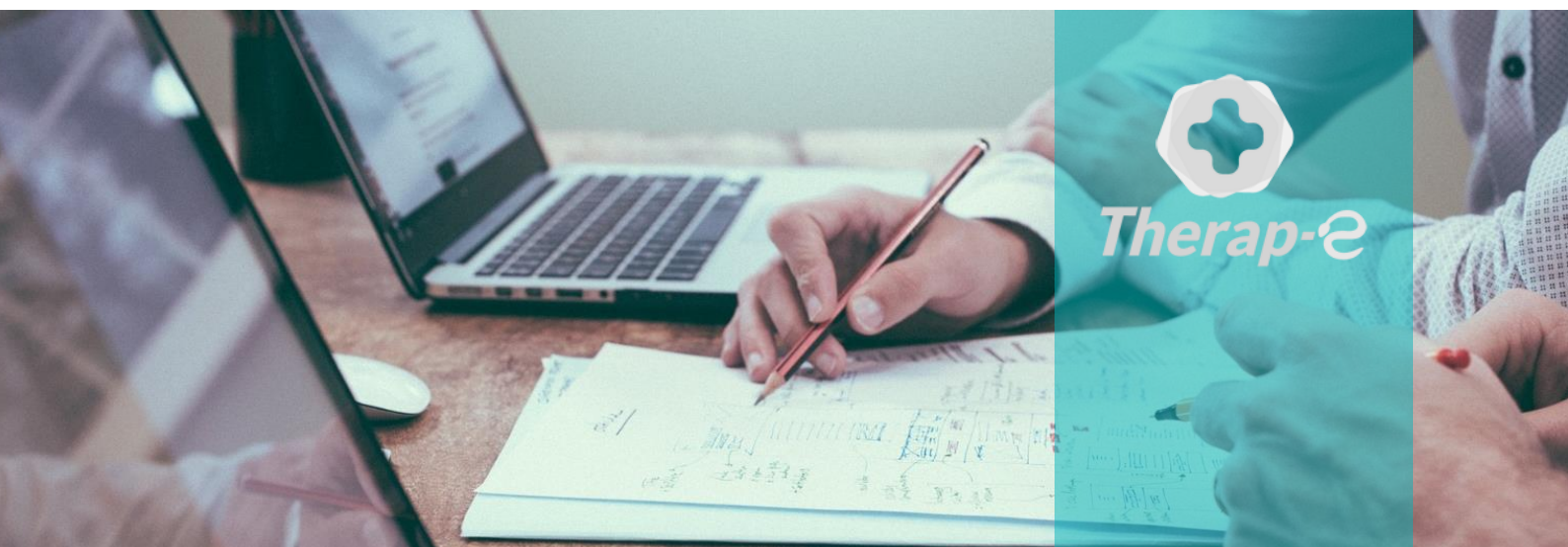
**Nb de pages :** 6

---



# Télé-Expert

Un service *Therap-e*



#### SITE DE CAEN

Siège social  
Bâtiment COMETE  
7 longue vue des astronomes  
14111 Louvigny  
02 50 53 70 00

#### SITE DE ROUEN

1231 rue de la Sente aux Bœufs  
76160 Saint Martin du Vivier  
02 32 80 91 50

[contact@normand-esante.fr](mailto:contact@normand-esante.fr)

## Sommaire

---

<b>SOMMAIRE</b>	<b>2</b>
<b>1 CONNEXION A LA PLATEFORME DE TELEMEDECINE</b>	<b>3</b>
1.1 TELECHARGEMENT ET LANCEMENT DE L'APPLICATION THERAP-E .....	3
1.2 CHOIX DE L'APPLICATION .....	4
<b>2 UTILISATION DE LA PLATEFORME DE TELEMEDECINE</b>	<b>4</b>
2.1 CREER UN TELEDossier.....	4
2.2 REMPLIR UN TELEDossier .....	5
2.2.1 Par le professionnel requérant	5
2.2.2 Par le professionnel de santé requis	6
<b>3 REDACTION DE L'AVIS ET CLOTURE DU DOSSIER</b>	<b>6</b>

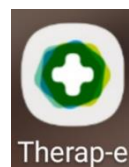
# 1 Connexion à la plateforme de télémédecine

## 1.1 Téléchargement et lancement de l'application Therap-e

Pour télécharger l'application,

rendez-vous sur l'App Store  ou l'Android Store  et télécharger Therap-e

Démarrer l'application Therap-e en cliquant sur l'icône Therap-e



Pour s'authentifier :

Pour la 1ère connexion, renseigner l'identifiant et le mot de passe, puis choisir un code PIN (différent de 0000 ou 1234), puis « Se connecter ». **(1)**

NB : Il est nécessaire d'avoir du réseau pour la 1ère connexion à l'application.

Pour les connexions suivantes, l'application demandera uniquement le code PIN (renseigné lors de la 1ère connexion) **(2)**

**(1)**



**(2)**



## 1.2 Choix de l'application



Une fois connecté à l'application :

L'accès à l'espace Téléeexpertise se fait soit de manière automatique soit en cliquant sur l'espace nommé « **Télé-expertise** » :





## 2 Utilisation de la plateforme de Télémédecine

### 2.1 Créer un télé dossier

- Cliquer sur le bouton  en bas à droite de l'écran
- Cliquer sur le bouton « Créer un dossier » 
- Renseigner les informations de création du dossier patient
- Appuyer sur **Suivant** pour faire défiler les différentes étapes
  - Informations patient
  - Consentement patient
  - Type de demande : la spécialité pour lequel on sollicite un avis



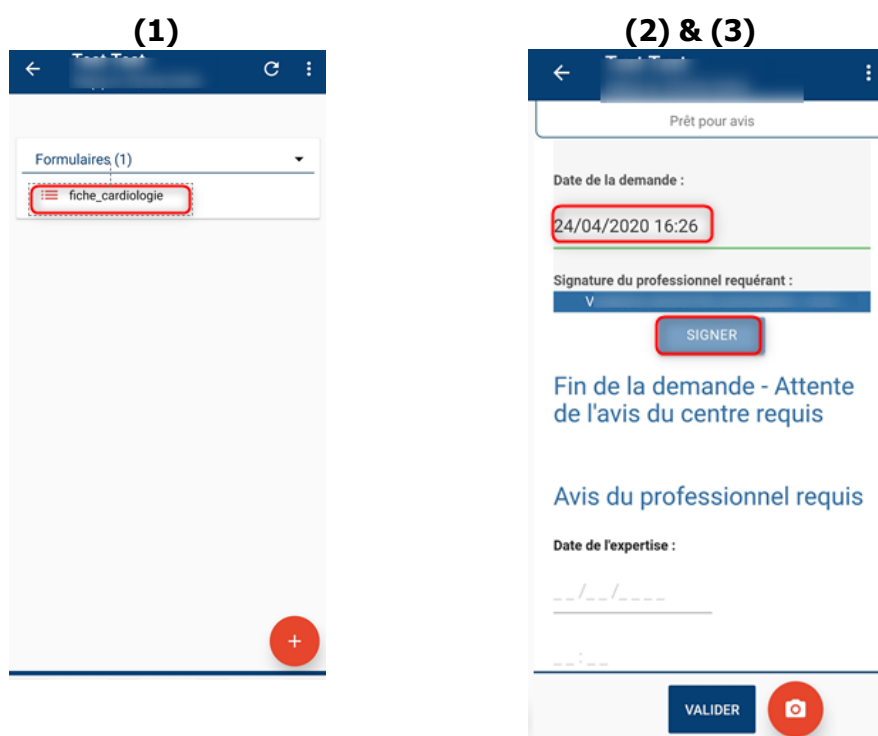
- Sélectionner les destinataires du dossier  
( nominativement ou  liste de diffusion)
- Appuyer sur **Valider**
- Le télé dossier est créé.



## 2.2 Remplir un télédossier

### 2.2.1 Par le professionnel requérant

- Sélectionner la fiche de liaison pour la renseigner **(1)**
- Renseigner les premiers champs
- Renseigner la fiche de liaison jusqu'à la partie « Clôture de la demande »
- Indiquer la date de la demande **(2)**
- Cliquer sur « **Signer** » pour valider la demande **(3)**



Le professionnel de santé peut ajouter des photos au dossier du patient en appuyant sur le bouton en bas à droite de l'écran



- **Valider** une fois atteint la section « Fin de la demande – Attente de l'avis du centre requis »

Le dossier est envoyé au(x) destinataire(s) et passe en état « Prêt pour avis » (le cas échéant « avis en attente »).



Les éléments envoyés au(x) médecin(s) expert(s) s'affiche(nt). S'il y a du réseau, une notification apparaît en bas de l'écran précisant que le dossier a bien été transmis.

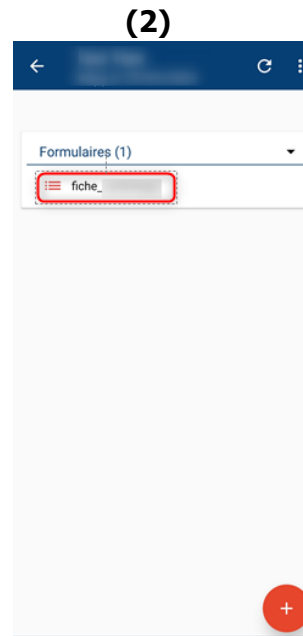
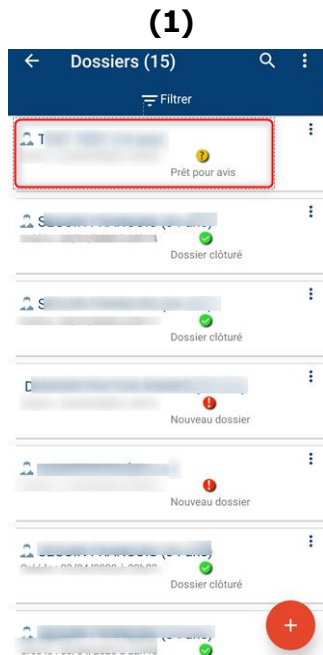
- Appuyer sur **la flèche blanche**  en haut à gauche de l'écran pour retourner à la page de création de dossier

Le professionnel requérant recevra une notification de l'application lorsque le dossier sera expertisé. Ainsi, il est invité à se connecter à l'application et à retourner dans le dossier patient pour consulter l'avis d'expert.

### 2.2.2 Par le professionnel de santé requis


Le professionnel requis reçoit une notification de l'application lorsqu'un dossier est en attente d'expertise. Ainsi, il est invité à se connecter à l'application et à retourner dans le dossier patient pour consulter la demande d'expertise.

- Sélectionner le dossier patient pour y accéder (fiche de liaison et photos) **(1)**
- Sélectionner la fiche de liaison pour la renseigner **(2)**



## 3 Rédaction de l'avis et clôture du dossier


Une fois le téledossier consulté :

- Renseigner la fiche de liaison au niveau de la partie « Avis du professionnel requis ».
- **Dater et signer** puis **valider et quitter**.
  - une fois signer la partie expert ne sera alors plus modifiable
- Cliquer alors sur 



Le dossier passe en état « dossier clôturé » (le cas échéant « dossier expertisé »).

Le professionnel requérant peut prendre connaissance de l'avis.



### IMPORTANT :

Les téledossiers n'ayant pas vocation à être stockés de façon pérenne sur la plateforme, il incombe à chaque professionnel de santé participant à une téléexpertise d'assurer la traçabilité de l'acte en alimentant le système de traçabilité de l'établissement ou du cabinet médical dans lequel il exerce, de manière dématérialisée (logiciel métier) ou physique (dossier patient).